

## PROJET CLUB

# ESVI 2024/2028

**Le développement par l'attractivité et la fidélisation  
par la compétition et la convivialité**



Tel : 06.66.57.19.65

C/O Emilie Bois

04 Allée du Coteau,

37260 Monts

Email : 5437026@ffhandball.net

Site internet : <http://esvi-handball.fr>.

## SOMMAIRE

1	Introduction	3
2	Contexte	4
2.1	Présentation de l'association	4
2.1.1	Présentation générale	4
2.1.2	Organisation et moyens humains	4
2.1.3	Pratique sportive et niveau de jeu	5
2.1.4	Activités	5
2.1.5	Communication	5
2.1.6	Moyens financiers	6
2.2	Environnement	6
2.2.1	Situation géographique	6
2.2.2	Carte scolaire	7
2.2.3	Infrastructures sportives	7
2.2.4	Partenariats	8
2.2.5	Orientations fédérales	9
2.2.6	Offre territoriale de handball	9
3	Projet	10
3.1	Bilan du projet 2020-2024	10
3.1.1	Bilan du projet 2020-2024	10
3.1.2	Enquête interne	10
3.2	Construction du projet 2024-2028	11
3.2.1	Déroulement	11
3.3	Objectifs 2024-2028	11
3.3.1	Objectifs stratégiques	11
3.3.2	Objectifs stratégiques	12
3.3.3	Validation et suivi	12
3.3.4	Diffusion	13
4	Annexe	14
4.1	Annexe 1	14
4.2	Annexe 2	15
4.3	Annexe 3	16

## **1 Introduction**

Débuté en 2024 grâce à un groupe de travail au sein du club, et par la réalisation d'un sondage, la rédaction de ce 6ème projet ESVI 2024-2028 vient naturellement remplacer l'actuel.

En adéquation avec le projet fédéral CAP 2024 de la FFHB et celui du ministère des sports, il reprend des valeurs simples mais essentielles : performance sportive et utilisation d'outils numériques, citoyenneté, formation, vivre ensemble et transmission.

Forts de nos expériences, ce 6ème projet a été bâti dans la continuité des précédents : il tient compte à la fois de nos succès et de nos échecs passés, de l'évolution de notre environnement (territoire, attentes des publics...) et de la direction que nous souhaitons donner au Club.

Fiers de ce que nous construisons depuis plus de 30 ans, nous souhaitons que ce projet, qui nous ressemble et nous rassemble, soit connu de tous les membres et de tous les partenaires de l'ESVI HANDBALL

## **2 Contexte**

### **2.1 Présentation de l'association**

#### **2.1.1 Présentation générale**

L'Éveil Sportif du Val de l'Indre (ESVI) est une association sportive dont le siège social est situé à la mairie de Veigné (37). Son objet statutaire est de favoriser la pratique du handball pour les habitants de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI). L'association a été créée en 1994. Elle est affiliée à la Fédération Française de Handball (FFHB) et est agréée par la DDJS.

#### **2.1.2 Organisation et moyens humains**

L'organisation de l'ESVI repose sur un Conseil d'Administration dont les membres sont élus en Assemblée Générale (11 membres au 30/06/24). Le CA désigne :

Un bureau directeur (Président/Secrétaire/Trésorier)

9 commissions spécialisées :

- Administrative / secrétariat : gestion des licences, CR réunions...
- Finances et suivi salarié
- Animation : organisation des manifestations
- Boutique/Matériel : logistique
- Arbitrage : suivi des arbitres jeunes et seniors, label école arbitrage
- Communication : publications internes, presse, site internet et Réseaux sociaux
- Partenariat : Relations partenaires
- Organisation sportive : calendriers
- Projet club/développement : suivi du projet

Cette organisation évolue en permanence, avec le renouvellement d'un tiers des personnes impliquées chaque année.

Au total, l'ESVI fonctionne avec 10 bénévoles réguliers dont quelques encadrants techniques qualifiés (niveau animateur ou entraîneur départemental) et un salarié à temps-plein qui occupe un poste d'éducateur sportif. Comme déjà constaté, le bénévolat se fait de plus en plus rare dans les instances dirigeantes et dans les encadrants de l'ESVI. Cette volatilité est un élément à prendre en compte dans la structuration du club, pour tenir compte de cette contrainte :

- conforter voire développer les tâches effectuées par le(s) salarié(s)
- structurer les activités confiées aux bénévoles afin de faciliter à la fois leurs tâches quotidiennes et les transitions éventuelles.

### 2.1.3 Pratique sportive et niveau de jeu

A l'issue de la saison 2023/2024, l'ESVI comptait 207 licenciés (47% féminins et 53% masculins) répartis en 8 collectifs. Chaque collectif dispose d'au moins un créneau d'entraînement dédié. L'ESVI est un club formateur qui accueille majoritairement de jeunes handballeurs (en 2023/2024, 50% des licenciés ont moins de 12 ans). Les équipes compétitives évoluent au niveau départemental, un collectif de Séniors Féminine s'est récréé, depuis 5 ans. En revanche, le club compte la perte de l'effectif Séniors Masculin malgré la belle victoire en Coupe de France Départementale en Juin 2022. Des efforts sont déployés afin de pouvoir retrouver des collectifs sur toutes les catégories compétitives possibles.

Soucieux de l'accueil de tous les publics, l'ESVI a développé progressivement les pratiques non compétitives auprès des très jeunes (Babyhand et Minihand) et des adultes (loisirs et Handfit). En cohérence avec les orientations fédérales et territoriales de la FFHB, ces pratiques représentent dorénavant plus de 70% des effectifs.

L'ESVI s'initie également à des interventions vers un public en situation d'handicap, avec des interventions hebdomadaires auprès de structures dédiées aussi bien sur la commune de Loches ou de Saint-Branch, plus récemment. Le club accueille très régulièrement des rencontres de hand adapté ou HandFauteuil.

L'évolution du niveau de jeu, la féminisation, ainsi que l'inclusion et plus largement la diversification des pratiques pour attirer et fidéliser de nouveaux publics, thèmes déjà portés par les précédents projets de l'ESVI, restent des sujets majeurs au cœur de nos réflexions.

### 2.1.4 Activités

Au-delà des activités sportives qui sont au cœur de son objectif associatif, l'ESVI propose au cours de la saison sportive diverses activités périphériques, avec différents objectifs :

- Compléter la formation des joueurs
- Favoriser la découverte et l'initiation
- Intégrer de nouveaux membres au sein du club

### 2.1.5 Communication

Soucieuse de partager ses ambitions, ses difficultés et ses réussites, l'ESVI a cultivé depuis sa création un ensemble cohérent de moyens de communication visant à partager l'information au sein du club. Ces moyens ont évolué avec les nouvelles technologies, à savoir :

- un site internet (environ 1500 visites/an) mis à jour régulièrement et qui regroupe toute l'information institutionnelle du club (inscription, documents de référence, créneaux...)

## ESVI PROJET 2024-2028

- Réseaux sociaux : une page Facebook, un compte Instagram qui mettent à disposition en temps réel la description de la vie du club sous toutes ses formes et des informations plus ciblées.
- groupes Whatsapp : permettant une communication plus rapide .
- une présence presse locale (Nouvelle République, journaux communaux Monts et Veigné) et les panneaux pocket via les mairies
- une adresse mail : [5437026@ffhandball.net](mailto:5437026@ffhandball.net)
- des flyers sur certains évènements

Ces moyens sont nécessaires et leur qualité est largement reconnue. Ils doivent être maintenus et développés pour assurer la circulation de l'information au sein de la structure et sa reconnaissance par son environnement (partenaires,...).

### 2.1.6 Moyens financiers

Les ressources actuelles du club sont réparties entre 3 sources de financement (compte de résultat 2023/2024):

- Les cotisations des adhérents pour environ 40%.
- Les subventions pour environ 40%, dont une partie sous forme d'aide à l'emploi, renouveler cette année.
- Les prestations annexes liées à l'activité pour environ 20%.

Ces ressources permettent de couvrir l'ensemble des charges nécessaires au fonctionnement décrit ci-dessus et notamment les charges liées à l'emploi de l'éducateur sportif. Elles doivent cependant être pérennisées et diversifiées par des partenariats privés plus conséquents.

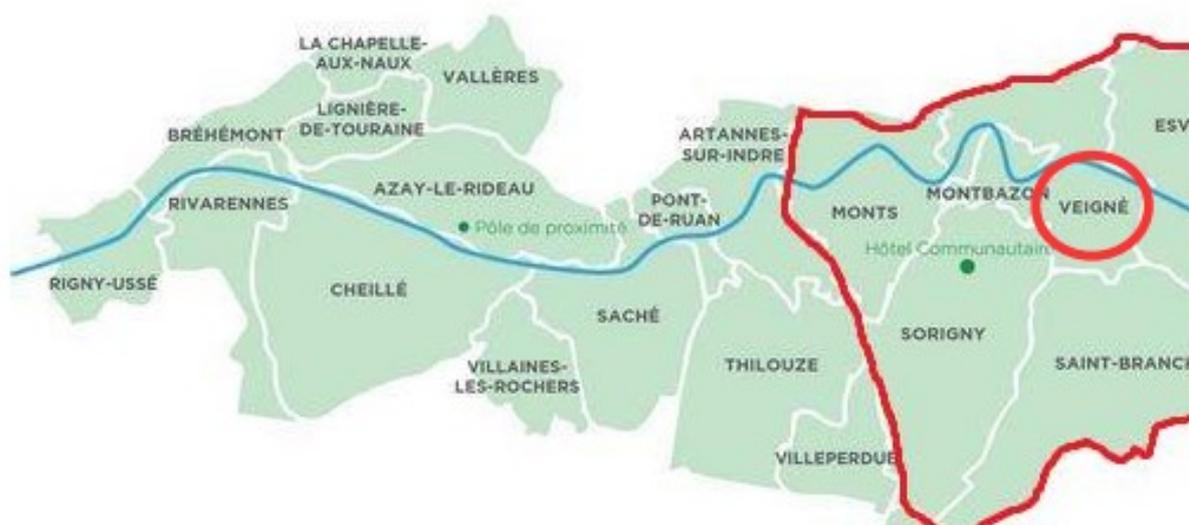
## 2.2 Environnement

### 2.2.1 Situation géographique

La commune de Veigné, siège de l'ESVI est située à 12 km au sud de Tours. Elle compte 6511 habitants en 2020. Elle fait partie depuis 2017 de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI) qui regroupe 21 autres communes sur 485 km<sup>2</sup> ; Les principales communes proches (associées dans l'ancienne CCVI jusqu'en 2016) sont : Sorigny (2785 h.), Artannes (2660 h.), Monts (7896 h.), Montbazou (4602 h.), Esvres (6161 h.), Truys (2443 h.) et St Branches (2628 h.).

La CCTVI regroupe plus de 51000 habitants et jouxte Tours Métropole par le sud. A la lisière de l'aire urbaine de Tours, la population est jeune et en expansion régulière, grâce à une situation géographique favorable, un cadre de vie agréable, des infrastructures (transport, scolarité...) de bonne qualité, et une activité économique de bon niveau. Un tissu associatif diversifié propose de nombreuses activités culturelles et sportives.

L'ESVI a été conçu à sa création, comme le club communautaire de l'ancienne CCVI. A ce titre, des partenariats ont été créés en particulier avec la commune de Monts. La taille très importante de la nouvelle structure intercommunale interdit dorénavant une approche communautaire, d'autant qu'un autre club de handball existe à l'ouest du territoire (Azay-le-Rideau). A ce stade de l'évolution du club, il semble important de redéfinir le territoire d'intervention de l'ESVI pour le prochain projet : MONTS-MONTBAZON-ST.BRANCHS-SORIGNY-ESVRES-VEIGNE-TRUYES.



### 2.2.2 Carte scolaire

Sur les communes de Veigné et limitrophes, on recense :

- 1 lycée professionnel privé à Veigné
- 1 CFA (Maison Familiale Rurale) à Sorigny
- 2 collèges à Montbazou (1 public et 1 privé)
- 1 collège public à Monts
- 1 collège public à Esvres
- 2 écoles élémentaires et 2 écoles maternelles publiques à Veigné
- 2 écoles élémentaires et 2 écoles maternelles publiques à Monts
- 1 école élémentaire et 1 école maternelle publiques à Sorigny
- 1 école élémentaire et 1 école maternelle publiques à Montbazou
- 1 école primaire publique à St Branches
- 1 école élémentaire et 1 école maternelle publiques et 1 école primaire privée à Esvres
- 1 école élémentaire et 1 école maternelle publiques à Truyes.

### 2.2.3 Infrastructures sportives

Sur l'aire géographique de l'ancienne CCVI, les équipements sportifs publics existent sur les communes suivantes :

- Veigné (2 salles aux normes FFHB, utilisées par l'ESVI).

## ESVI PROJET 2024-2028

- Monts (2 salles aux normes FFHB, utilisées par l'ESVI).
- Artannes (1 salle type Basket-ball).
- St Branchs (1 salle type Basket-ball).
- Montbazon (1 salle aux normes FFHB).
- Esvres (1 salle aux normes FFHB).
- Sorigny (1 plateau multi sports hors normes FFHB).
- Truyes (1 plateau multi sports hors normes FFHB).

On peut noter également l'existence d'une salle « privée » (aux normes FFHB), dans l'enceinte du CEA à Monts.

A ce stade du projet de développement, nous ne nous sommes pas intéressés aux possibilités offertes sur la partie ouest de la CCTVI : cet inventaire pourra être utile selon les nouvelles orientations qui pourraient être partagées avec la CCTVI.

Les créneaux actuels confiés à l'ESVI, sur les communes de Veigné et Monts, permettent de couvrir l'ensemble des besoins recensés.

### 2.2.4 Partenariats

Les partenaires naturels de l'ESVI sont:

- les collectivités locales (mairies, CCTVI, Conseil Départemental, Conseil Régional)
- les établissements scolaires de la CCTVI (écoles, collèges)
- le CNDS et le CDOS

Le tableau ci-dessous présente l'état des partenariats existants qui correspondent, pour l'essentiel, à des prestations assurées par/pour l'ESVI et à des objectifs précis partagés entre les contractants.

#### **Partenaires**

Mairie Monts  
Mairie Veigné  
C.Départemental 37  
C. Régional Centre  
CNDS  
CDOS  
Ecoles Veigné

#### **Nature du partenariat**

Convention annuelle  
Convention triennale CCVI  
Subvention annuelle  
Convention Cap'Asso  
Subvention annuelle sur projets identifiés  
Convention gestion salaires  
Via convention mairie Veigné

L'ESVI intervient de façon régulière sur les différentes écoles primaires du territoire par le biais de son salarié. Il reste difficile encore de pouvoir se développer dans les collèges. Il faut poursuivre pour pérenniser l'activité. Toutefois la multiplication de ces interventions contribue à maintenir et à renouveler les effectifs.

Il est essentiel de développer d'avantage le partenariat privé afin de conserver et d'augmenter les activités proposées.

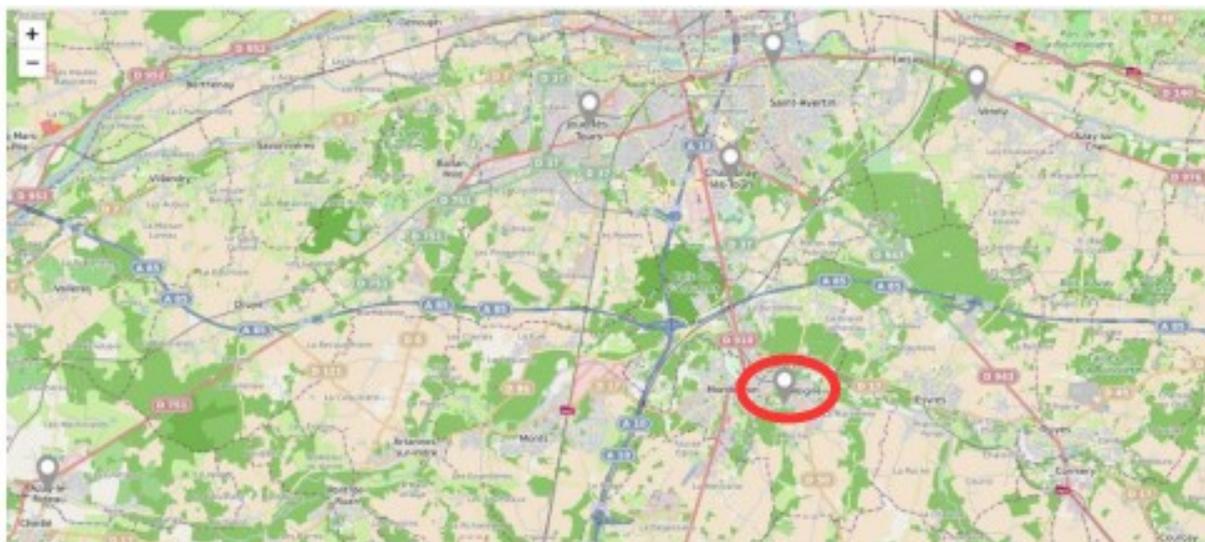
### 2.2.5 Orientations fédérales

Affilié à la Fédération Française de Handball (FFHB), l'ESVI s'inscrit dans les orientations fédérales et territoriales du handball français, dont les axes principaux sont :

- la performance sportive pour maintenir le handball au plus haut niveau et accroître sa notoriété.
- la performance sociale avec la diversification des pratiques et des publics l'inscription dans les territoires.
- la transformation numérique pour plus de services et d'efficacité

### 2.2.6 Offre territoriale de handball

Avec ces 207 licenciés, l'ESVI fait partie du Top 10 des clubs du département en termes d'effectifs. Au nord, 3 clubs importants de la Métropole, évoluent au niveau régional voire national (Chambray-les-Tours, St Avertin, Joué les Tours). Au nord est, il existe 3 clubs du Val de Cher (Azay/Véretz, Athée/Cher, Bléré), à l'ouest, Azay-le-Rideau, et au sud, Ste Maure-de-Touraine, clubs de niveau départemental. Des collaborations ponctuelles ont eu lieu avec Chambray, notamment après la pandémie de 2020, faute de collectifs suffisants.



## 3 Projet

### 3.1 Bilan du projet 2020-2024

#### 3.1.1 Bilan du projet 2020-2024

Les objectifs stratégiques du projet de l'ESVI 2020-2024 étaient les suivants :

- Proposer une formation sportive de qualité dans toutes ses dimensions : compétitivité, engagement collectif, responsabilité.
- Former les dirigeants et encadrants du club, ainsi que de développer la transmission entre les différentes catégories de l'association.

Le bilan a été réalisé en analysant les résultats atteints pour chaque objectif opérationnel du projet (**annexe 1**). Sur cette base, les objectifs ont été évalués au niveau suivant :

Proposer une formation sportive de qualité dans toutes ses dimensions : compétitivité, engagement collectif, responsabilité.

Depuis la pandémie de Mars 2020, les effectifs de jeunes ont nettement baissé. De plus, le club a connu des changements au niveau du salarié ne permettant pas une continuité entre les différentes années. En revanche, la bonne communication interne et externe via les réseaux ont permis malgré tout une certaine stabilité. De ce fait, l'objectif est partiellement atteint.

Handball facteur d'inclusion sociale :

Le développement du Handfit, du hand à 4, et des catégories pour les enfants de moins de 6 ans ainsi que la collaboration avec l'ESAT de Loches et Handfamily de Saint Branch, permettent au club d'offrir une pratique diverse et variée. Le club accueille et arbitre également des rencontres de Hand fauteuil et hand adapté.

Un point de vigilance sera à apporter sur la citoyenneté et la bonne conduite de chacun, axes pouvant être améliorés.

#### 3.1.2 Enquête interne

L'enquête a été lancée auprès des licenciés et des parents en mars 2024. Nous avons obtenu 106 retours soit 51% des effectifs, de la saison 2023/2024. C'est beaucoup plus que la précédente, (perturbée par la pandémie), ce qui permet de pouvoir identifier tous les points soulevés par les licenciés. Tous les collectifs sont représentés avec en moyenne plus de 50% de réponses obtenues sur chaque catégorie.

Le détail des principaux résultats est présenté en (**annexe 2**), et les enseignements essentiels sont les suivants :

## ESVI PROJET 2024-2028

La note de satisfaction globale attribuée à l'ESVI est de 4,31/5, en légère baisse par rapport à 2020 (4,46). A noter que la note obtenue lors du bilan de 2020 représentait principalement les licenciés non compétitifs (Babyhand, Minihand, Loisirs et Handfit). L'ESVI n'est jamais qualifié négativement : le club est convivial pour 87% des répondants, familial pour 50%, sérieux pour 45%. Points positifs : la qualité et l'encadrement des entraînements satisfont globalement 82% des adhérents.

### 3.2 Construction du projet 2024-2028

#### 3.2.1 Déroulement

La démarche « Projet » est bien établie au sein de l'ESVI puisque le projet 2024-2028 est le 6ème pour le club. Les étapes de construction du nouveau projet conduites au trimestre 2 2024 ont été les suivantes :

- Analyse de l'environnement et de ses évolutions : présentée au 1 ci-dessus
- Bilan du projet 2020-2024 et enquête interne: présentés au 2.1 ci-dessus
- Identification des objectifs stratégiques et du plan d'actions associées : voir au 2.2 ci-dessous et en (annexe 3)

Une présentation sera faite lors de l'Assemblée Générale (prévue le 04 Juillet 2024).

### 3.3 Objectifs 2024-2028

#### 3.3.1 Objectifs stratégiques

De l'ensemble des éléments en notre possession et évoqués ci-dessus (historique, contexte, bilan projet 2020-2024 et enquête), la Commission Projet a choisi de concentrer le projet sur 2 objectifs stratégiques :

#### **1. Développement par l'attractivité et compétition**

L'objectif est de « Remettre le plaisir au centre de l'activité » : la passion et l'envie doivent rester au cœur de la pratique. Pour se faire, différents leviers seront mis en place :

- Définir et mettre en place des objectifs sportifs afin de pouvoir définir une stratégie afin de les atteindre.
- Aller chercher de nouveaux adhérents, renouveler et fidéliser les jeunes notamment.
- Encourager l'assiduité aux entraînements, élément fondamental de la réussite sportive
- développer l'engagement des séniors.

## **2. Fidélisation et convivialité**

Promouvoir les activités physiques et sportives comme outils favorisant le lien social et le « vivre ensemble ». Le sport est un levier d'intégration privilégié parce qu'il porte naturellement en lui les valeurs de respect, de tolérance, d'effort. L'apprentissage des règles sportives coïncide avec l'apprentissage des règles citoyennes.

Ces objectifs sont résumés dans le titre de notre nouveau projet pour 2024-2028, ainsi libellé :

**ESVI 2024/2028**

**Développer l'attractivité et la fidélisation par la  
compétition et la convivialité**

### **3.3.2 Objectifs stratégiques**

#### **1 Développement par l'attractivité et compétition**

- Poursuivre les interventions dans les écoles
- Développer le hand à 4
- Sensibiliser et initier les adhérents à la pratique du HandFauteuil par le biais de l'entente avec Hand Family de Saint Branchs,
- Suivre l'assiduité et l'engagement sportif
- Proposer des stages pendant les vacances scolaires avec des activités diverses
- Développer les interactions entre les plus anciens et les plus jeunes.

#### **2 Fidélisation et convivialité**

- Perpétuer la pratique de BabyHand, et Handfit
- Respect des bons comportements sur les entraînements et les matchs.
- Former les licenciés à la citoyenneté.
- Développer d'avantage la communication avec les parents
- Développer une charte de bonne conduite (lecture en début d'année avec les licenciés).
- Organiser des événements club plus fréquemment, sportifs ou non.
- Organiser des activités autour du handball (Matchs Nationaux / Internationaux

### **3.3.3 Validation et suivi**

Afin d'accompagner le projet 2024-2028, la commission a décliné ces 2 objectifs stratégiques en objectifs opérationnels. Ces objectifs opérationnels sont associés à 20 actions à engager ou à développer et à des indicateurs permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs énoncés. Ils sont placés sous le pilotage d'une commission qui

## **ESVI PROJET 2024-2028**

en assurera le suivi. Ces actions seront présentées avec le projet 2024-2028 à chaque Assemblée Générale : elles constitueront en effet la feuille de route de l'ESVI pour les années à venir. Le suivi de l'avancement, la validation des résultats ou les éventuels ajustements seront examinés périodiquement en CA puis au cours de chaque Assemblée Générale.

L'ensemble de ces éléments est détaillé en annexe 3.

### **3.3.4 Diffusion**

Le projet de l'ESVI a vocation à être communiqué à tous ses membres et à tous ses partenaires à travers l'ensemble des supports disponibles. La commission projet assurera le pilotage de cette communication à l'issue de l'Assemblée Générale de 2024.

## 4 Annexe

### 4.1 Annexe 1

	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Action	Pilote	Éché
<b>Performance et réussite sportive</b>					
1	Performance sportive	Améliorer le niveau de jeu	Faire participer les jeunes aux sélections départementales	Salarié	
2	Performance sportive	Améliorer le niveau de jeu	Promouvoir l'accès au niveau régional en jeunes et séniors, seul ou en groupement d'équipe	Commission Sportive et Organisation	
3	Performance sportive	Améliorer le niveau de jeu	Stage techniques à chaque vacances scolaires	Salarié	
4	Performance sportive	Améliorer le niveau de jeu	Organiser des tournois mini hand chaque année et développer les actions dans les écoles du	Commission Mini Hand	
5	Performance sportive	Suivi assiduité et engagement sportif	Faire monter en compétence les jeunes afin de gagner en motivation sur les entrainements et les matchs	Salarié	
6	Performance sportive	Soutenir l'emploi du salarié	Rechercher partenariats complémentaires nécessaires au développement de l'activité salariée	Commission partenariat	
7	Performance sportive	Développement de la performance sportive via outil numérique	Développer utilisation MY COACH avec suivi des statistiques et fiches	Commission Sportive et Organisation	
8	Formation des dirigeants et encadrants	Avoir un encadrant qualifié par équipe	Mettre en place une écoles d'entraîneur interne club validée par le Comité et compléter les formation FFHB	Salarié/Comm Formation	
9	Formation des dirigeants et encadrants	Structurer l'école d'arbitrage au sein du club	Identifier et former des binomes	Commission Arbitrage	
10	Formation des dirigeants et encadrants	Structurer l'école d'arbitrage au sein du club	Organiser stage arbitrage et participation des jeunes aux stage comité	Commission Arbitrage	
11	Formation des dirigeants et encadrants	Structurer l'école d'arbitrage au sein du club	Former des adultes à l'école d'arbitrage (accompagnateur EA, faire vivre EA, entrainer JA = animateur EA)	Commission Arbitrage	
12	Formation des dirigeants et encadrants	Favoriser l'implication des licenciés	Mettre en place un parrainage des nouveaux encadrants/arbitres	Commission Sportive et Organisation	
13	Formation des dirigeants et encadrants	Favoriser l'implication des licenciés	Représentants du club au CA du comité 37	Commission Projet	

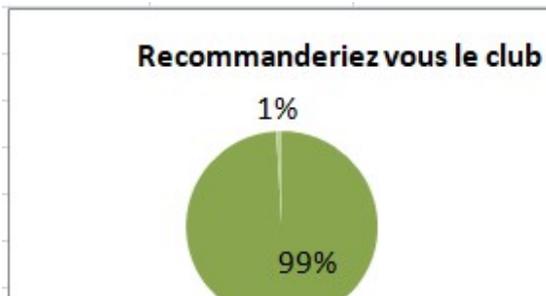
	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Action	Pilote	Éché
<b>Sport facteur d'inclusion sociale</b>					
18	Developpement des handball de demain	Developpement des nouvelles pratiques	Développer le handfit - baby- hand ensemble	Commission Sportive/Organisation	
19	Developpement des handball de demain	Developpement des nouvelles pratiques	Participer/Organiser plateaux hand à 4	Commission Sportive/Organisation	
20	Vivre ensemble et citoyenneté	Favoriser l'accès à tous les publics	Intervention dans une association valeur sociale dans la saison	salarié/Handfit	
21	Vivre ensemble et citoyenneté	Formation des licenciés à la citoyenneté	Intervention extérieur prestataire ( premier secours/drogue, ect...) et les modules "citoyenneté de la FFHB"	Commission formation	
22	Vivre ensemble et citoyenneté	Developpement d'une charte de bonne conduite	Rédaction et lecture en début de saison de la charte de bonne conduite à chaque collectif	Commission formation	
23	Vivre ensemble et citoyenneté	Favoriser l'accès à tous les publics	Participer au défi loisirs et au tournoi loisir	Commission sportive	
24	Féminisation du club	Favoriser l'accès à tous les publics	Organisation Spécifique pour le public féminin	Salarié	
25	Intégration des personnes handicapés	Favoriser l'accès à tous les publics	Développer les matchs amicaux et participation au régionales/nationales	Salarié	
26	Mixité sociale/hvx territoires	Développer le handball sur les territoires ciblés	Organiser des journée "découverte" type Handball et vous (spécifique ou journée des association) sur le territoire	Salarié	
27	Mixité sociale/hvx territoires	Développer les actions avec les partenaire locaux	Valider périmètre d'intervention en lien avec la CCTVI	Président	

## 4.2 Annexe 2

Votre satisfaction globale du club	
2	
3	
4	
5	
<b>Total</b>	

PK ESVI		Définition du club	
Connaissance adhérent	42	Convivial	92
originalité	26	familial	53
Compétence	15	serieux	48
Proximité	55	compétant	34
Qualité	13	inégal	3
Convivialité	32		

Recommanderiez vous le club	
Oui	105
..	



Comment Jugez-vous :	1	2	3	
Convivialité			10	
en %			9%	
Accueil		1	9	
en %		1%	8%	
Qualité d'encadrement		2	9	
en %		2%	8%	
L'ambiance des entraînement		1	8	
en %		1%	8%	
Contenu des séances		4	14	
en %		4%	13%	
Horaires		4	10	
en %		4%	9%	
Tarifs	1	2	5	
en %	1%	2%	5%	

### 4.3 Annexe 3

	Objectifs stratégiques	Action	Pilote	Échéances
<b>1 Développement par l'attractivité et compétitivité</b>				
1	Développement par l'attractivité	Organiser des tournois mini hand chaque année	Commission Sportive et Organisation	
2	Développement par l'attractivité	Participer/Organiser plateaux hand à 4	Commission Sportive et Organisation	
3	Développement par l'attractivité	Stage techniques une fois par an	Salarié	
4	Développement par l'attractivité	Développer les actions auprès des écoles de la CCTVI	Salarié	
5	Développement par l'attractivité	Reformer une équipe Seniors Masculines	Commission Sportive et Organisation	
6	Développement par l'attractivité	Rechercher partenariats complémentaires nécessaires au développement de l'activité salariée	Salarié / Commission partenariat	
7	Développement par l'attractivité	Intégration du Hand adapté et hand fauteuil	Commission Sportive et Organisation	
8	Compétitions	Présence prise régionale	Commission Communication	
		Faire monter en compétence les jeunes afin de		

	Objectifs stratégiques	Action	Pilote	Échéances
<b>2 Fidélisation et convivialité</b>				
11	Fidélisation	Développer le handfit - baby- hand ensemble	Commission Sportive et Organisation	
12	Fidélisation	Rédaction et information en début de saison de la charte de bonne conduite à chaque collectif	Commission Sportive et Organisation // Salarié	
13	Fidélisation	Mise en place d'une "newsletter" par période	Commission Communication	
14	Fidélisation	Participer au défi loisirs et au tournoi loisir	Commission sportive	
15	Fidélisation	Participer aux journées des associations dans toutes les communes du périmètre	Commission administrative	
16	Fidélisation	Enquete de satisfaction tous les 4 ans	Commission Projet	
17	Convivialité	Animer les encadrants hors CA en interne	Commission Sportive et Organisation // Salarié	
18	Convivialité	Organisation de fête de club annuelle	Commission Animation	